**PLAQUETTE D'INFORMATION sur la SEGPA**

**à destination des parents d'élèves**

Madame, Monsieur,

L'enseignant de votre enfant ou encore l'équipe éducative de l'école, a évoqué avec vous la possibilité d'une orientation de celui-ci en SEGPA.

On vous a certainement déjà donné des informations sur l'enseignement adapté, mais vous vous posez peut-être encore quelques questions. C'est bien naturel, l'orientation d'un enfant est une chose importante et délicate, elle mérite toute l'attention des parents et éducateurs que vous êtes, mais également des professionnels que nous sommes. Car c'est bien ensemble que nous devons réfléchir à ce qu'il convient de proposer à tel ou tel élève, c'est bien ensemble que nous devons construire le parcours qui lui est le mieux adapté.

Le présent livret s'inscrit donc dans une volonté de communication allant dans ce sens.

Pour autant, sa lecture n'exclut pas la possibilité que vous avez toujours de prendre contact avec le Directeur de la SEGPA que l'école élémentaire de votre enfant ne manquera pas de vous indiquer. Nous pouvons vous assurer que c'est toujours avec grand plaisir que nous recevons les familles d'éventuels futurs élèves de nos sections. Alors n'hésitez pas.

 **Les Directeurs de SEGPA**

**SEGPA à CONTACTER[[1]](#footnote-1)(1) :** ……………………………………………………………

Adresse : ……………………………………………………………………………….

Tel : ……………………………………

Directeur : ……………………………………………………………………………..

**Parents ! La SEGPA qu'est-ce que c'est ?**

**S.E.G.P.A.** signifie ; **S**ection d'**E**nseignement **G**énéral et **P**rofessionnel **A**dapté.

Cette Section accueille des élèves en grande difficulté scolaire principalement à la fin du cycle 3 de l'école élémentaire et s'applique à les amener, à l'issue d'un cursus en 4 ans (de la 6ème à la 3ème), vers une formation qualifiante de niveau CAP.

**Cela s'organise à travers :**

**1) Des objectifs :**

* Aider l'élève à retrouver la confiance par une image de soi plus positive.
* Se construire et adopter un ensemble de valeurs citoyennes.
* Donner du sens aux apprentissages.
* Se construire un socle de connaissances et de compétences pour préparer l'entrée en formation qualifiante et à plus long terme, l'insertion professionnelle.

**2) Un enseignement et une pédagogie adaptés :**

L'effectif de chaque classe est au maximum de 16 élèves.

1. **En 6ème et en 5ème :** Les élèves bénéficient d'un enseignement général comportant l'ensemble des matières prévues pour toutes les classes de ce niveau, au collège. Cet enseignement est assuré pour une partie par des enseignants ayant reçu une formation à l'adaptation scolaire et pour une autre partie par des enseignants spécialisés de collège (Musique, EPS, Anglais, technologie…)
2. **En 4ème et en 3ème :** Les élèves bénéficient toujours de l'enseignement général adapté comme dans les 2 niveaux précédents. En plus, ils ont des périodes en atelier. Là, il ne s'agit pas de se former à un métier, mais de répondre à 2 objectifs principaux :
* Acquérir des compétences techniques, technologiques et comportementales utilisables dans n'importe quel secteur d'activité.
* Contribuer à l'élaboration d'un projet d'orientation (choix d'un métier, choix d'une formation…) pour la fin de la 3ème.

 **Un travail important est d'ailleurs fait autour du projet d'orientation de chaque élève. Il ne se limite pas aux seules heures d'atelier, mais comprend également :**

* Des visites d'entreprises, de forums des métiers…
* Des mini-stages dans des établissements de formation professionnelle.
* La recherche d'informations et de documentation sur les métiers

**Parents ! La SEGPA qu'est-ce que c'est ? (suite)**

* Des rencontres individuelles et collectives avec le (la) Conseiller(e) d'orientation.
* Un suivi individuel des projets d'orientation.
* Et enfin des stages en entreprise (1en 4ème et 2en 3ème).

**3) Un suivi individualisé qui comprend entre autres :**

* Un Projet Individuel de Formation.
* Une prise en charge par toute une équipe pédagogique et éducative où l'on peut trouver :
* Le Directeur de la SEGPA
* Les enseignants.
* Le conseiller principal d'éducation, les surveillants et assistants d'éducation
* Le médecin, l'infirmière et l'assistante sociale.
* Des rencontres régulières (collectives et individuelles) avec les familles.

**Et après la SEGPA ?**

**En fin de 3ème les élèves devront avoir fait aboutir leur projet de formation professionnelle.** Pour préparer le C.A.P. dans le métier de son choix, le jeune a globalement trois possibilités :

1. Entrer en Lycée professionnel. Il y suivra une formation théorique et pratique dans le même établissement sous statut scolaire. Dans les LP publics, le jeune bénéficie de places ’’réservées ‘’ pour obtenir un peu plus facilement une formation en CAP.
2. Préparer un C.A.P. en alternance. Il suivra une formation théorique dans un établissement (C.F.A., M.F.R….) et une formation pratique chez un employeur (patron) sous statut salarié.

**La place de l'élève de SEGPA dans le collège :**

Comme on vient de le voir, tout est organisé autour des difficultés, de la prise en charge globale ainsi que de la construction et du suivi du projet de chaque élève.

Par ailleurs, l'élève de SEGPA est un collégien comme tous les autres. Il a donc accès aux mêmes services (Bibliothèque, restaurant scolaire…) et peut participer aux mêmes activités organisées en dehors de la classe (Association sportive, foyer socio-éducatif…)

***Si votre enfant a des difficultés particulières qui s'ajoutent aux difficultés scolaires, il peut éventuellement bénéficier, en appui à sa scolarisation en SEGPA, du soutien d'un Service d'Education Spécialisé et de Soins à Domicile (SESSAD). Il faudra en faire la demande en dernière année d'école élémentaire. Parlez-en au Directeur de l'école ou à l'enseignant de la classe. Ils pourront vous donner tous renseignements utiles à ce sujet et vous expliquer la marche à suivre.***

#### SEGPA

PLAQUETTE

De

PRESENTATION

# Destinée

# aux

# PARENTS



1. (1) Vous adresser au directeur de l'école élémentaire de votre enfant ou à l'enseignant de sa classe. [↑](#footnote-ref-1)